

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE**  
**Le 4 juillet 2012**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Extendicare Real Estate Investment Trust (EXE.UN)**  
**Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Extendicare Real Estate Investment Trust («Extendicare») a annoncé le 15 juin 2012 que son conseil d'administration a approuvé le plan d'arrangement proposé en vertu duquel Extendicare se convertira de la fiducie de revenu actuelle à une structure corporative (« la Conversion »). Selon les termes de la Conversion, chaque porteur de part de Extendicare recevra une action ordinaire de la nouvelle société qui opérera sous le nom « Extendicare Inc.» pour chaque unité de fiducie détenue. La Conversion a été complétée le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le retrait de la cote de la Bourse de Toronto des unités de fiducie de Extendicare Real Estate Investment et l'inscription à la côte des actions ordinaires de Extendicare Inc. aura lieu à l'ouverture du marché le jeudi 5 juillet 2012.

**Extendicare Real Estate Investment Trust (EXE.UN)**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de EXE.UN seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**      **Le 5 juillet 2012**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**      **Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**      **Inchangé**

- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Extendicare Inc. (EXE)
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront fixées à 22 500 contrats.
- **NOUVEAU CUSIP :** 30224T863

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 098-2012